

## EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS N°26bis.2024

Collectivité : SIVOM La Grave - Villar d'Arène

Date de Convocation : 26/08/2024	Décisions N° : 5	Membres : En Exercice : 6 Présents : 6    Votants : 6
Le 4 septembre 2024 à 17h00 Le Conseil Syndical, légalement convoqué(e), s'est réuni(e), sous la présidence de FONS OLIVIER.  <b>Etaient présents</b> : Olivier FONS, Michel GONNET, David LE GUEN, Philippe SIONNET, Stéphane FERRIER  <b>Pouvoir</b> : de Jean-Pierre PIC à Philippe SIONNET  <b>Secrétaire de séance</b> : Michel GONNET		

Objet : Décision Modificative n°5

*Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de CS suivants, sur le budget de l'exercice 2024*

### COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
21 / 2158 / 19	Autres installations, matériel et outillage techniques	129 016,58	
	<b>Total</b>	129 016,58	0,00

### COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
21 / 2188 / 19	Autres immobilisations corporelles	129 016,58	
	<b>Total</b>	129 016,58	0,00

Cette délibération annule et remplace la précédente portant sur le même objet pour erreur matérielle.

SIVOM La Grave - Villar d'Arène,  
FONS Olivier, Président



**AR Prefecture**

005-240500264-20240904-26BIS\_2024-BF  
Reçu le 26/09/2024